

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°001/AONO/C-GBO/CIPM/2023 DU 21/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE**  
**CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'E.P. DE MONGUI,**  
**DANS L'ARRONDISSEMENT DE GOBO, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION**  
**DE L'EXTREME-NORD.**

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS MINEDUB 2023**  
**IMPUTATION :**

**1. Objet de l'Appel d'Offres**

Le Maire de la Commune de GOBO, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour N°001/AONO/C-GBO/CIPM/2023 DU 21/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'E.P. DE MONGUI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE GOBO, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

**2. Consistance des travaux**

LA PRESENTE CONSULTATION A POUR OBJET LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'E.P. DE MONGUI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE GOBO, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

Les travaux rassemblent les tâches suivantes :

- ↓ TRAVAUX PREPARATOIRES-ETUDES;
- ↓ TERRASSEMENTS ;
- ↓ MACONNERIE-ELEVATION;
- ↓ CHARPENTE-COUVERTURE;
- ↓ MENUISERIE METALLIQUE;
- ↓ ELECTRICITE;
- ↓ PEINTURE ET VERNIS ;
- ↓ VRD.

**3. Délai d'exécution**

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

**4. Allotissement : LOT UNIQUE**

**5. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de 22 950 000 (Vingt-deux millions neuf cent cinquante mille) de Francs CFA :

**6. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

**7. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINEDUB Exercice 2023

**8. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 450 000 (Quatre cent cinquante-neuf mille) de Francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de GOBO

quittance de versement à la Recette Municipale de GOBO, sur présentation de l'original et une (Cinquante mille) francs CFA.

#### 11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Commune de GOBO, au plus tard le 13/04/2023 à 12 Heures précises et devra porter la mention :

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°001/AONO/C-GBO/CIPM/2023 DU 21/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'E.P. DE MONGUI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE GOBO, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

#### 12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

#### 13. Ouverture des plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le 13/04/2023 à 13 Heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de GOBO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

#### 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

##### 1. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

- Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et le Maître d'Ouvrage se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

##### 2. Critères essentiels

I	PRESENTATION GENERALE	(01 point)
II	EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE	(03 points)
III	MOYENS HUMAINS	(06 points)
IV	MOYENS MATERIELS	(03 points)
V	METHODOLOGIE D'EXECUTION	(04 points)
VI	CAPACITE FINANCIERE	(01 point)

#### 15. Attribution

Conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

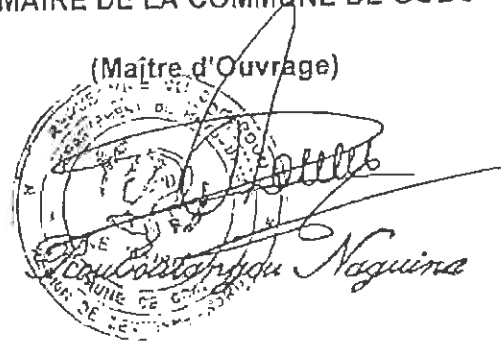
**17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Gobo ou au Service Technique, Tel. : 696 68 36 66/ 699 75 12 21.

GOBO, le..... 21 MARS 2023 .....

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GOBO**

(Maître d'Ouvrage)



The image shows the official seal of the Commune de Gobo, which is circular and contains the text 'COMMUNE DE GOBO' and 'REPUBLICAINE DE CAMEROUN'. A signature is written over the seal, and the name 'Goussardjou Nguina' is written in cursive below the seal.

**Ampliations :**

- PREFET/M.D ;
- DDMINDEVEL ;
- DDMINMAP/MD ;
- DDMINEPAT/MD
- ARMP/E.N. (Pour diffusion) ;
- CAMEROON TRIBUNE (Pour Publication) ;
- Affichage ;
- Chrono/Archives.